

SAINT-HONORÉ

INFOS



NOS PETITS CARNAVALIERS ET LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS SOUHAITENT UN BEL ÉTÉ !



SKYRACE

L'épreuve n'est pas que sportive, c'est aussi un énorme challenge pour une armée de bénévoles !



ESCALADE

Une nouvelle voie d'escalade vient d'être ouverte par le CAF sur le Tabor à l' Oreille du Loup.

Le mot du maire

Chères et Chers Saint-Honorais(es),

C'est avec tristesse que nous avons vu partir depuis le début de l'année plusieurs de nos ainées, dont certaines avaient passé toute leur vie dans la commune. Je tiens à leur rendre hommage ici et je pense à leur famille et leurs proches éprouvés par leur départ.

Je souhaite aussi vous informer sur les décisions qui ont été prises dernièrement, qui me tiennent à cœur, pour la qualité de vie dans la commune :

- Sujet de discussion depuis de nombreux mois, la **démolition de l'ancienne mairie** a été votée lors du dernier Conseil Municipal. Elle devrait avoir lieu pendant les vacances scolaires d'été.

- Autre grand chantier prioritaire auquel j'attache beaucoup d'importance et qui avance : l'eau. Les travaux pour la **construction du réservoir d'eau** (200 M3) des Alemans vont débuter en septembre. Nous avons reçu confirmation du département que nous pouvons anticiper ces travaux avant le vote des subventions. Les lignes télécom et électriques à proximité vont être enterrées à cette occasion.

- Aujourd'hui, il faut bien avoir en tête que l'eau s'impose comme un sujet préoccupant. Les aléas climatiques exceptionnels modifient la donne ; après la rigueur de l'hiver dernier, avec des précipitations abondantes, nous vivons des chaleurs anormales accompagnées de sécheresse. Je vous invite à faire attention, d'autant que la Préfecture nous a placé en alerte sécheresse de niveau 2 depuis le 16 juin, ce qui signifie de nombreuses interdictions (voir page 34).

- Concernant la qualité de l'eau et les analyses, vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin (voir page 31) de plus amples informations sur les résultats.

- Concernant les intempéries du 28 au 31 décembre 2021 qui ont occasionné inondations et coulées de boue, la Préfecture vient de nous avertir que ces événements sont classés en catastrophe naturelle. Un arrêté ministériel portant la **reconnaissance de cet état de catastrophe naturelle** vient d'arriver en mairie, je conseille vivement à tous ceux qui ont subi des dégâts de se rapprocher de leur assurance et de leur transmettre copie de l'arrêté (disponible en mairie) **avant le 5 juillet**.

- De même, l'étude RTM, financée par la commune a débuté. Un rapport sera donné prochainement.

- Le déneigement de la commune me tient particulièrement à cœur car il constitue une autre priorité pour Saint-Honoré. Notre UNIMOG (engin de déneigement), acheté il y a 27 ans, donne de sérieux signes de faiblesse, malgré de multiples réparations. Nous avons donc pris la décision à l'unanimité d'acquiescer un nouvel outil pour répondre en toute sécurité aux exigences de l'hiver. Dès cet automne, ce **nouvel UNIMOG** (quasi-neuf) arpentera les routes et chemins de la commune.

- L'équipe technique se voit doter d'une épareuse (fauchage des bas-côtés) pour l'aider dans ses tâches, achat subventionné par le Département.

- La réfection du toit de la chapelle de Tors va être faite en septembre ; ces travaux bénéficient également d'une subvention du département. Les travaux d'amélioration de l'école élémentaire commencés l'an passé se poursuivront cet été.

- Enfin, pour prévenir les accidents et limiter la vitesse, des radars pédagogiques ont été mis en place.

Pendant que nous nous efforçons d'améliorer la vie de tous et de prendre soin de notre commune, nous constatons que des vols, des dégradations, des incivilités se poursuivent : la bibliothèque a été cambriolée, un volet fraîchement refait a été dégonflé au gîte de Combalberte, une voiture en excès de vitesse a traversé un champ à Comboursière, plusieurs accidents ont eu lieu à proximité du rond-point ... je le déplore vivement et je veille à maintenir un cadre de vie agréable pour nous tous.

Passez un bel été et profitez bien de vos vacances.

Le maire, Jean-Pierre CURT

Quelques dates à retenir...

Samedi 02/07 à 10h : la kermesse des écoles avec les Amis du Pain.

Samedi 09/07 à 11h : inauguration du four rénové de Fugières.

Mardi 12/07 à 18h : messe à la chapelle Sainte-Marie-Madeleine de Tors.
La célébration sera suivie d'un verre de l'amitié.

Mercredi 13/07 à 22h : cinéma plein air «Antoinette dans les Cévennes».

Samedi 27/08 à 21h : cinéma plein air «Le prince oublié».

Sommaire de ce numéro

Le mot du maire	page 2
Sommaire de ce bulletin	page 3
Le carnaval des écoles	page 4
Ecoles : les sorties	page 5
Ecoles : le spectacle de fin d'année	page 6
La vie des hameaux : Comboursière	page 7
Retour sur la Skyrace	page 12
Le relais du Tabor	page 15
La communication dans la commune	page 16
Information sur les budgets	page 17
Les associations	page 21
Histoire et rôle du CCAS	page 25
Escalade	page 26
Inauguration du four de Fugières	page 27
Cinéma plein air	page 27
Etat civil	page 28
Dématérialisation des demandes d'urbanisme	page 28
Urbanisme	page 29
Dernières actualités	page 30
En bref...	page 32
Espace détente	page 35
Les annonceurs	Page 36

Mairie de Saint-Honoré - Fugières - 6 Rue des Doutes - 38350 SAINT-HONORÉ
Tél. 04 76 81 08 36 - Fax 04 76 30 99 36 **En cas d'urgence : 06 75 62 54 78**

Courriel : mairie.saint.honore@wanadoo.fr site web: <http://www.saint-honore-mairie.fr>
Facebook : <https://www.facebook.com/Mairie-de-Saint-Honoré-104228174723650>

Saint-Honoré Infos - Tirage 450 exemplaires - Responsable de la rédaction : Jean-Pierre Curt
Elaboration et rédaction par les membres de la commission Communication:
Christina Beijbom, Christine Caffin, Eric Corminier, Monique Desmoulins, Anne-Marie Fauvel.

Crédits photos : Commune de Saint-Honoré, Yves Di Marco, CAF de la Mure, Tanguy Carrier
droits réservés.

Impression en mairie

Le carnaval des écoles



C'EST LE CARNAVAL !

Le mardi 12 avril dernier a eu lieu le traditionnel carnaval des écoles.

Comme le veut la tradition, les enfants de la maternelle ont fait un petit défilé pour rejoindre la cour de l'école élémentaire.

Les grands ont rejoint les petits et c'est un défilé haut en couleur et en originalité qui a été offert aux parents présents, ravis d'assister à ce moment joyeux.

Le défilé a été suivi d'un goûter, que les parents d'élèves avaient préalablement préparé, servi par la classe de CM2.

Un après-midi sous le signe de la gaieté !



Les écoles : sorties diverses



Projet voile/Classe de CM1 et CM2 (Ecrit par Adam, Maxime, Tyméo, Martin et Melly)

Nous avons fait deux journées de voile le jeudi 19 mai et le mardi 24 mai. Nous sommes allés à la base nautique de Cholonge en bus. Une fois arrivés, nous nous sommes tous équipés d'un gilet de sauvetage. Cette année, Antoine notre moniteur, nous a parlé des deux sortes de plancton (le végétal et l'animal) ainsi que des poissons présents dans le lac.

Nous avons fait deux équipes, une qui faisait de l'optimiste et une autre qui a fait du pico, un bateau très rapide. Tout le monde est monté dans une goélette, gros bateau où il faut coopérer pour naviguer. Malgré le stress de dessaler (chavirer), nous avons passé deux belles journées.

Projet cinéma CM2/6ème A Collège Mauberret (Ecrit par Louise, Emma, Antoine, Lali, Emmie)

Nous allons vous parler du projet cinéma que nous avons réalisé avec les 6èmes A du Collège Louis Mauberret.

À cause du COVID, nous n'avons pas pu nous rencontrer donc, nous avons commencé par faire un film de présentation dans nos classes respectives.

Puis, nous avons accueilli le réalisateur Yoann Demoz avec qui nous avons travaillé comme de vrais réalisateurs. Pendant que les CM2 ont fait comme sport (du basket, foot, course à pied, hockey, danse, vortex ...) d'autres les ont filmés en utilisant différents cadrages, au ralenti, en contre-plongée, sous la pluie ...

Yoann rassemblera nos petites vidéos et celles des 6èmes pour créer un film que vous pourrez voir le jour de la kermesse (le 2 juillet). Nous l'avons découvert le Vendredi 17 juin et nous sommes allés visiter le collège Louis Mauberret.



Les écoles : spectacle de fin d'année



Depuis le mois de novembre, toutes les classes de l'école maternelle des Chamois et de l'école du Tabor ont préparé un spectacle avec Angéline Mère (intervenante musique) et Loïc Bauché (comédien).

Nous avons un thème imposé : le bleu. Chaque classe a d'abord travaillé de son côté avec Loïc. Puis, on a appris des chansons, fait des mimes et joué des instruments (triangles, glockenspiel). Les CE2/CM1 ont travaillé autour de poèmes des quatre saisons. Les maternelles ont parlé de choses qui n'existent pas, des monstres et du yéti. Les CP/CE1 ont revisité le conte du chaperon rouge et en ont écrit un. La classe des CM2 a travaillé autour de la télévision et des improvisations.

Nous avons fait plusieurs déroulés du spectacle dans l'école maternelle afin de nous préparer au mieux et nous avons attendu avec beaucoup d'impatience le jour du spectacle qui a eu lieu au cinéma-théâtre à la Mure le mardi 21 juin (400 personnes étaient présentes).

De nombreux parents sont venus nous voir et nous applaudir. Ce fut une belle soirée.
Merci encore à Loïc et Angéline pour nous avoir aidés à réussir un beau spectacle.

Ecrit par Elodie, Maëline, Pauline et Téo



C'était hier : le hameau de Comboursière



Nous poursuivons notre balade à travers les hameaux de la commune. Et cette fois-ci, c'est au hameau de Comboursière que nous nous attardons.

«Comboursière» est un nom qui nous intrigue. Il suggère d'emblée la présence d'une combe à ours et nous renvoie à l'époque où les ours prenaient gîte dans les Alpes et terrorisaient les populations, encore plus que le loup. Cette époque est révolue, c'est en 1937 que le dernier ours a été aperçu dans les Alpes (dans le Vercors). Il n'empêche que ce beau nom est resté et qu'il nous enchante.

Dans un des livres qui nous sert de référence «le Plateau Matheysin», Pierre Berthier écrivait en 1939 les lignes suivantes «Village le plus élevé du canton (1360 mètres), il est plaqué au flanc du Tabor ... c'est ce coin de terre, un peu isolé qu'on croit être le berceau de la famille des nobles de Combourcier. ... Les Combourcier étaient peut-être de pauvres manants qui mirent à profit leur qualité de matheysin et arrivèrent ainsi à une fortune considérable, puis abandonnèrent leur pays natal...». Il ajoute «De nos jours, cette localité pourrait changer son nom en celui de Guignier, car la totalité des habitants porte ce nom», et cela en 1939.

La description qu'il donne du hameau est élogieuse :

«Sa situation unique en fait un véritable belvédère du plateau matheysin. Le panorama qu'il découvre est une féérie. Tous les sommets sont visibles, les lacs de Laffrey sont d'un effet merveilleux ; au milieu de cette verdure, émergent les clochers de Pierre-Châtel, Petichet et Laffrey».

On ne saurait mieux dire ! Et c'est toujours vrai... même si Saint-Honoré 1500 (construit plus tard et un peu plus haut) peut revendiquer aujourd'hui d'être le nouveau belvédère de Saint-Honoré. Quoique...

Maintenant, la parole est aux habitants natifs de Comboursière (la partie ancienne du hameau), et plus précisément, aux Guignier et issus de Guignier (les Pontonnier). Et que nous disent-ils ?

Comboursière (suite)

Au début et milieu du siècle dernier, on recensait cinq foyers et quelques granges transformées en maisons. Et comme les gens du hameau s'appelaient tous Guignier, on différençait les maisons en leur donnant les prénoms (surnoms ou sobriquets) de leurs occupants.

«Les maisons avaient des noms ... elles avaient le nom des vieux qui restaient» :

- Chez Louis de phin (car fils de séraphin), appelé aussi Louis XIV parce qu'il avait 14 chiens
- Chez Gène (Eugène) dit aussi «chez Benaille», un vieux garçon qui descendait chez sa sœur l'hiver
«c'est lui qui montait les chèvres là-haut» «il avait l'habitude de balancer son pot de chambre par la fenêtre, on se dépêchait de passer, on avait la trouille»
- Chez Piar (Pierre) qui vivait avec sa femme Juliette
- Chez Caille ou chez Maurice
- Chez Gaudon
- Chez Basile

Et la maison du grand-père où les enfants allaient prendre leurs goûters en rentrant de l'école *«il a eu 13 gosses, il accouchait sa femme dans la grande pièce qui servait de cuisine, de salle à manger, y'avait un lit à rideaux et c'est lui qui coupait le cordon»*



Situé en hauteur, avec une route qui n'a été construite que vers 1966, Comboursière était relativement isolé. Il y faisait froid l'hiver, et là-haut, *«l'hiver, c'était l'hiver»*, avec de la neige pendant plusieurs mois, du vent, des congères. *«plusieurs mètres de haut, comme on ne pouvait plus ouvrir la porte, on sortait par la fenêtre de l'étage»*. *«de décembre à Mars, on n'allait à la Mure qu'à pied»*, *«la mère de ma belle-sœur qui n'était pas d'ici disait, c'est le pôle Nord ici»*. *«le lait était descendu en luge dans des bidons de 40 litres, et quand c'était pas possible de descendre, on faisait le beurre, on écrémait, on tournait la baratte à la main et le père le vendait après sur le marché de la Mure»*.

Comboursière (suite)

Et la vie au village était simple, rythmée par les travaux des champs, les soins aux bêtes, la confection du pain, des tomes de chèvres, des viandes salées, des fêtes, des naissances. Il fallait faire aussi avec les humeurs des uns et des autres.

C'est dans le four banal que cuisaient les tourtes de pain, les pognes de pommes de terre ou de chocolat. *«J'ai toujours connu ça, jusqu'en 2012, tous les 15 jours-3 semaines, mon père faisait les tourtes de pain dans les paillasses tressées avec de la paille de seigle».*

Chaque famille avait ses poules, son ou ses cochons, ses chèvres, ses vaches, et parfois un cheval pour les labours. *«En 1924, on labourait encore avec des bœufs», «y'avait un cheval qu'il ne fallait pas regarder dans les yeux, car ça le gênait pour travailler».*



Et le cochon était tué et préparé chaque année dans les foyers pour avoir de la viande à disposition *«on faisait les murçons, les saucisses, tout était salé, séché et dessalé ensuite pendant l'année dans le bassin».*

Chaque ferme avait son bassin qui servait à la fois d'abreuvoir pour les bêtes, de lavoir, et même de glacière pour les bidons de lait quand il faisait chaud. *«On plongeait les bidons de 40 litres pour les conserver au frais».*

Une messe était célébrée en juillet dans la chapelle Saint-Claude et chacun amenait sa chaise s'il ne voulait pas rester debout tout l'office.

Le 15 août était la seule fête officielle *«on montait à Charlet avec des ânes», «on allait à la bergerie du Grand Serre avec une remorque».*

D'autres bons moments remplissent les mémoires des plus anciens *«la fête, c'était tous les jours car les chiens se battaient, et on lâchait les vaches, y'avait la bagarre entre le Louis de Phin et Basile».*



«C'était un coquin le Basile, quand il y avait du brouillard, il faisait paître ses vaches sur les parcelles des autres, alors ça criait ; et après, ils allaient prendre des canons les uns chez les autres et boire l'absinthe aussi».

Comboursière (suite)

À la tombée du jour, les veillées réunissaient les familles dans l'écurie, où chacun s'installait sur la paille. Puis la télé est arrivée au village en 1964, gracieusement mise à disposition par Parola pour vérifier la réception «*tout le village venait chez Mile*».

Ensuite, c'est le téléphone qui a pris place à Comboursière, et qui a mobilisé les efforts des hommes pour acquérir ce moyen moderne de communiquer «*Pour pouvoir y accéder et réduire les frais, Jean Pontonnier et Émile Guignier ont participé à sa mise en place, ils ont planté tous les poteaux pour tirer le fil jusqu'ici*».

Les marchands ambulants passaient pour l'épicerie et la mercerie «*dans les années 50, Charles Poncet de Tors et Georgis de Pierre-Châtel montaient, c'était la fête à cause du vin blanc et du vin rouge qu'ils apportaient et aussi les bonbons*».

Et pour apprendre à lire et écrire, les enfants descendaient «*à la combe*» (Combalberte). L'école n'ayant été ré-ouverte qu'en 1961, certains avaient pris du retard, mais là encore, ce sont plutôt les bons souvenirs qui l'emportent.

«*La maîtresse montre une image au tableau et dit, qu'est-ce que c'est, une petite fille lui répond c'est une tchiour*», la maîtresse répond «*c'est une chèvre*», et la petite fille insiste, «*nan, c'est une tchiour*»... «*la maîtresse de la combe un jour m'a donné une poupée avec des cheveux noirs, j'étais contente ... Et puis mes frères ont découpé la poupée*»... «*et quand on remontait, toujours à pied, on prenait un goûter chez la grand-mère*».

De son côté, la maîtresse qui vit sur le plateau dit aujourd'hui, «*quand je montais là-haut, je me disais que j'allais au bout du monde*».

Les enfants de Comboursière, comme tous les enfants du monde faisaient des bêtises, alimentant les rires et les taquineries du village.

«*Un jour, y'a un gosse B..., les parents louaient chez Maurice, qui est rentré dans la cheminée à l'étage, il est tombé et s'est retrouvé dans la cheminée du bas*».



Comboursière (suite)

Fin des années 50 – début 60, le village a commencé à dépérir. Les conditions difficiles, les faibles revenus ont bouleversé l'équilibre ancestral : *«on n'arrivait plus à vivre, on a vendu les moutons et mon père est parti travailler en entreprise ... le village s'est appauvri, les gens sont partis travailler à la Mure, ils ne pouvaient plus garder les fermes, les parcelles étaient trop petites et difficiles à travailler»*. Ne sont restées que 2 familles, les Guignier avec leurs 4 enfants, et les Pontonnier avec leurs 8 enfants.

Puis petit à petit, Comboursière s'est repeuplé, avec des jeunes insufflant de la nouveauté et d'autres façons de vivre ; ces mêmes enfants Guignier se sont mariés et sont revenus vivre au village, la même chose dans la famille Pontonnier *«Bernard a été le premier à revenir ici, il a amené Marie avec ses talons hauts et sa jupe étroite, ça nous faisait rire, elle montait comme ça au Lac Charlet»*, *«Jean-Marc a pris épouse aussi, il a pris la maison chez Caille»*, *«je me souviens que Marie faisait des robes de poupée»* et *«les femmes voyaient des femmes différentes de ce qu'elles avaient toujours connu»*, *«Jacques (Gillio-Tos) et Marie disaient en riant, heureusement qu'on est venu pour relever le niveau»*.

Au fil des années, Comboursière a changé : les maisons du village ont été restaurées ; de nouvelles maisons ont été construites de part et d'autre de la route qui monte à La Chaud, le champ de patates situé au-dessus de la ferme est devenu un lotissement... Tant est si bien qu'aujourd'hui, le hameau abrite une trentaine de foyers.



Il faut dire que Comboursière détient de nombreux atouts qui ont su séduire des gens venus d'ailleurs, que ce soit du plateau ou de bien plus loin : la vue magnifique sur l'Obiou, sur le Vercors, sur les lacs, le bon air pour la santé des enfants, le sentiment de liberté qu'on y trouve, l'altitude qui permet de chausser directement les raquettes ou le ski l'hiver, et la jouissance de se dire qu'on est là-haut, sur le Tabor, proche des cieux et des dieux...

Et quelque chose qui nous est cher : c'est le seul hameau où les vaches passent encore quotidiennement dans le village pour rentrer à l'étable : un spectacle inoubliable et des odeurs qui nous confirment à chaque instant que nous sommes bien à la campagne.

Un grand merci à Françoise, Edmonde, Marie-Claude, Jean-Marc, Bernard... et à tous ceux qui ont bien voulu nous dire quelques mots sur le hameau.

Une autre vision de la Skyrace



Mai 2022, la Skyrace a fait son magnifique show sur nos communes de Villard-Saint-Christophe, Saint-Honoré, La Morte, Cholonge, Lavaldens, Nantes-en-Rattier et La Valette.

Les coureurs étaient au rendez-vous, les grands comme les petits. Les nombreux spectateurs les ont encouragés et applaudis comme il se doit, à différents points des parcours, et la fête à Tors pour l'arrivée des coureurs était, comme d'habitude, chaleureuse et animée.

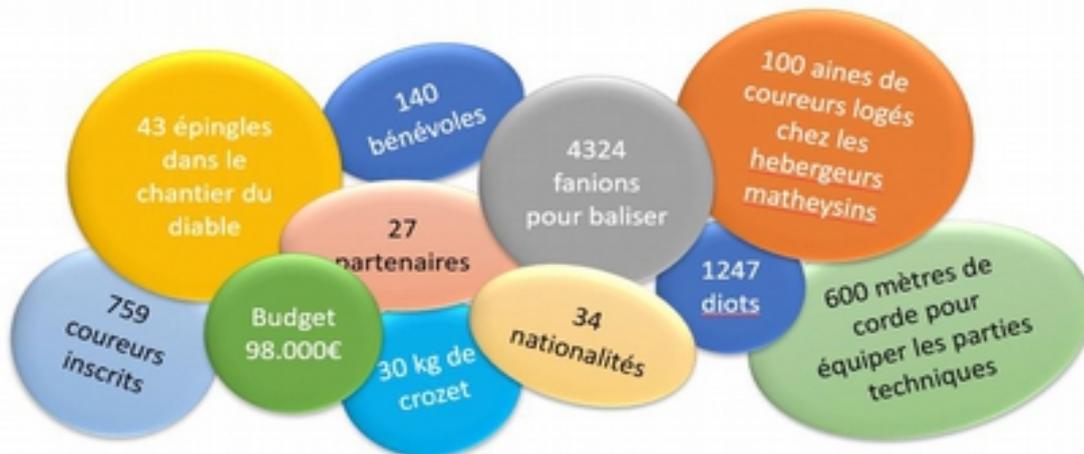
Ces journées des 7 et 8 mai furent un grand succès, à l'immense satisfaction de tous, des sportifs, du public et des organisateurs. Cette fois-ci, plutôt que de vous faire revivre ces moments sportifs avec des commentaires sur les parcours et les trailers, nous avons choisi de vous emmener dans les méandres de l'organisation de la Skyrace. Nous avons vécu 2 jours merveilleux mais sachez que pour y arriver, il y a eu des centaines d'heures de préparation, des nuits d'angoisse et de stress pour les organisateurs, des heures de discussion avec les communes, les sponsors, les exposants... du courage, de la sueur, de la bonne volonté, de la passion, de la patience.

Beaucoup de tout quoi !



Une autre vision de la Skyrace (suite)

Et pour illustrer l'ampleur de la tâche et de cette organisation, rentrons dans le concret avec quelques chiffres-clés :



Il faut être prêt le jour J, et pour l'être, il faut s'y préparer des semaines, voire des mois à l'avance. Pour faire quoi ? Et bien, on vous détaille un peu les tâches :

Pour la communication : organiser la captation et la diffusion en direct et en intégralité de la Skyrace sur les réseaux et sur télé-Grenoble, contacter la presse locale, être présent sur les réseaux sociaux.

Pour la sécurité des sportifs et du public : établir les conventions avec médecins et secouristes, valider les certificats médicaux.

Sur le plan financier : obtenir des subventions des communes, du département, de la Communauté de Communes de la Matheysine, de la région, négocier avec les sponsors...

Sur le pôle organisationnel : demander les autorisations de passage dans toutes les communes, faire appel aux bénévoles et discuter leurs placements le long des parcours, réfléchir à l'aménagement du site (où placer les barnums, les WC...), gérer les inscriptions.



Une autre vision de la Skyrace (suite)



Et plus la date approche, plus il faut redoubler de vigilance et de rigueur, il faut rentrer dans le concret :

- Faire avec la météo et préparer les parcours.
- Accentuer la communication sur les réseaux sociaux et les médias locaux.
- Rappeler les prestataires et partenaires pour que tous les produits et services soient là à temps.
- Préparer les «packs coureurs».
- Aménager la salle des fêtes de Tors.
- Briefer les bénévoles.
- Distribuer les dossards.
- Préparer les diots (le travail de 6 bénévoles pendant 3 heures).

Et la liste serait encore longue s'il fallait tout énumérer.

Et le jour J, c'est le branle-bas de combat :

- Distribution du café à partir de 6 heures du matin pour les bénévoles qui vont s'installer sur les postes qu'on leur a attribués.
- Les exposants et les partenaires s'installent (comme les Amis du Pain, le Sou des Écoles, la fromagerie du Jas...).
- Les plaisanteries commencent, la musique bat son plein...



Tandis que les coureurs se concentrent sur l'effort à fournir avec une souffrance terrible, mais aussi beaucoup de plaisir, les diots cuisent dans la marmite pendant 3 heures, délivrant des odeurs alléchantes, la bière commence à couler à flot...

Et la journée s'écoule joyeusement au gré des arrivées des coureurs...

Vous croyez que c'est terminé ?

Et bien non ! Une fois que le dernier coureur a franchi la ligne d'arrivée, il faut encore un peu d'énergie pour ranger, nettoyer le site, faire l'inventaire, rendre le matériel prêté, faire les comptes pour payer les factures, remercier...

Et nos organisateurs pensent déjà à la Skyrace de l'année prochaine : renouveler les accords avec les partenaires, en trouver d'autres, planifier les parcours pour l'année suivante, faire appel à de nouveaux bénévoles... donc vous peut-être ?

Le relais du Tabor



Depuis l'an passé, le Relais du Tabor propose une halte gourmande ou désaltérante pour les promeneurs et les randonneurs sur le site de La Chaud durant la période estivale.

Léna Guignier est la maîtresse des lieux et ce n'est pas vraiment une surprise car ses grands-parents y ont ouvert la voie dans les années 2000, quand la station était encore en activité. Ils délivraient alors une petite restauration et la location de ski en hiver.

Forte de cette filiation, Léna, propriétaire des lieux et habitant sur place, a eu la volonté de réouvrir un lieu d'accueil afin de faire revivre le site, auquel elle est très attachée, et qui mérite un meilleur sort tant il est de qualité.

Après une bonne randonnée au Tabor ou au lac Charlet, quoi de mieux qu'un réconfortant solide ou liquide ?

Des boissons fraîches (sirops, bières locales, sodas) ou chaudes (café, thé) sont à la vente. On peut également consommer des croque-monsieur, des tourtons, des frites et des fromages eux aussi locaux (Fromages de Rémy dont la réputation n'est plus à faire).

Il se murmure que les fameuses tartes aux myrtilles confectionnées par la maman de Léna seront également de la fête.

Le Relais du Tabor, c'est aussi la location de vélos à assistance électriques (fournis par Hymibyke, à La Mure) qui permettent aux cyclistes de tout niveau d'emprunter les chemins du site pour partir à la découverte des alpages avec des efforts réduits.

À terme, Léna souhaite diversifier son offre et organiser quelques événements pour redonner de la vie et amener des touristes : vide-greniers, fêtes locales... Dès cette année, l'été a démarré avec la fête de la musique avec des artistes on ne peut plus locaux !

Pour les saisons hivernales, elle aimerait proposer la location de raquettes et de fatbikes, et une pièce chauffée, mais il reste encore un peu de chemin à parcourir...

Plus d'informations :
Tél : 06.33.26.96.32
Email : lerelaisdutabor@gmail.com



La communication de la commune



L'informatique est omniprésente dans nos vies quotidiennes et, si nous disposons de moyens de communication performants, encore faut-il en faire le bon usage !

Trois outils sont disponibles au niveau de notre commune :

En premier lieu, le site internet de la mairie, qui existe depuis plusieurs années.

Le visiteur y trouve toutes les informations officielles de la mairie, tout ce qui concerne les vies associative et culturelle, les compte-rendus des conseils municipaux, les actualités, les projets en cours...

Lien :

<https://www.saint-honore-mairie.fr/>

En second lieu, un peu avant le début du confinement, une page Facebook a été mise en place.

Elle permet un lien plus direct entre les élus et les administrés, ainsi qu'une vision hors territoire, puisque chaque visiteur peut apporter des commentaires sur les publications.

Lien :

<https://www.facebook.com/Mairie-de-Saint-Honoré-104228174723650>

À noter, il n'est pas nécessaire de disposer d'un compte Facebook, l'accès à la page peut se faire en tant que simple visiteur.

À l'heure où vous lirez ces lignes, un nouvel outil sera également disponible.

En effet, depuis votre téléphone portable, une application vous permet de recevoir en temps réel des informations ponctuelles.



Avec cette application appelée «Oyé-oyé», la mairie peut informer très rapidement en cas de problème sur la commune (incident sur la voirie, travaux en cours, interventions ponctuelles) ou toute autre information non prévisible.

Grand intérêt de cet outil, toutes les personnes ayant installé l'application sur leur smartphone pourront également contribuer à la circulation des diverses actualités en faisant remonter l'information.

Pour installer l'application, il suffit d'aller sur le «store» correspondant à votre portable, puis de chercher « Oyé-oyé ». (se référer au logo)

Une documentation sur l'utilisation de cette application est disponible en mairie.

Informations sur les budgets

Le budget d'une commune contient deux parties comptables et budgétaires :

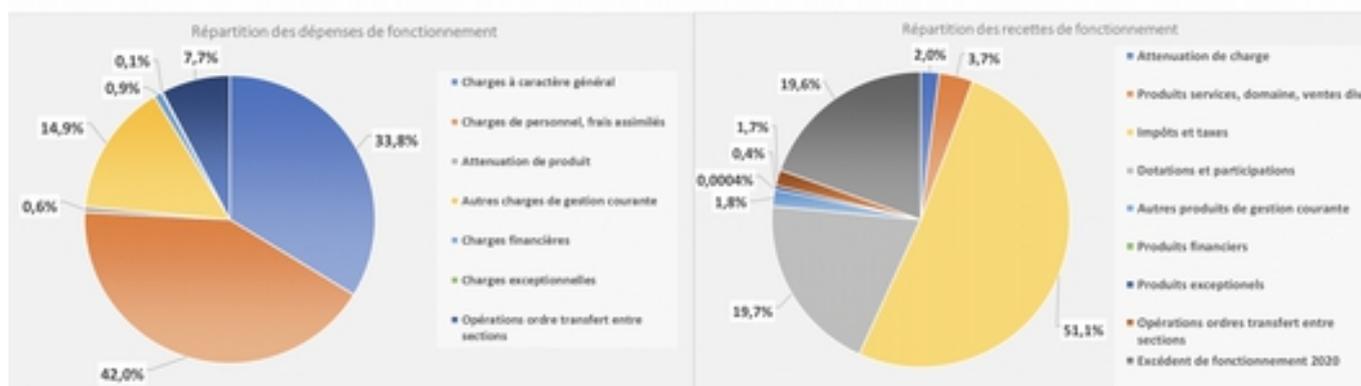
- 1) Une section de fonctionnement, qui retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune.
- 2) Une section d'investissement, qui représente les dépenses et les recettes qui ont vocation à modifier ou à enrichir le patrimoine de la collectivité.

Pour le budget communal :

Fonctionnement :

Dépenses : 702 012,14 € Recettes : 1 041 940,60 €

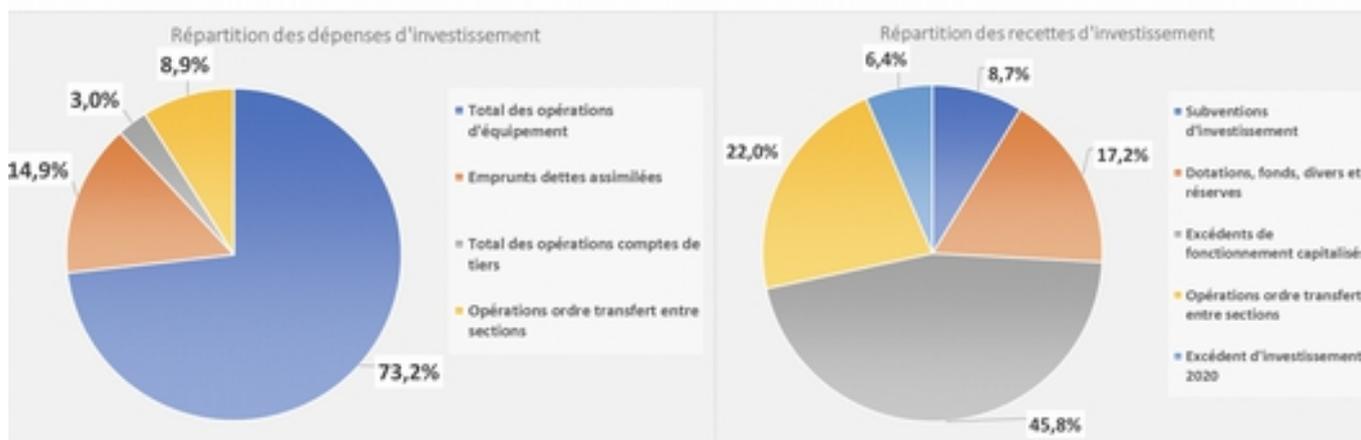
Budget communal 2021 (Fonctionnement)



Investissement :

Dépenses : 202 192,79 € Recettes : 245 478,75 €

Budget communal 2021 (Investissement)



Budgets (suite)

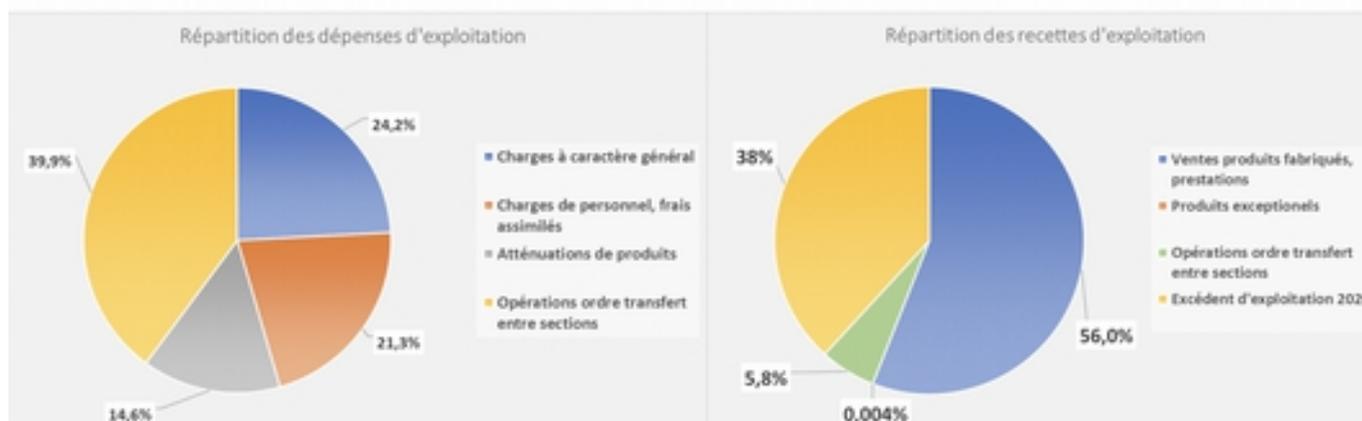
Pour le budget eau :

Exploitation :

Dépenses : 70 294,42 €

Recettes : 122 110,78 €

Budget eau 2021 (exploitation)

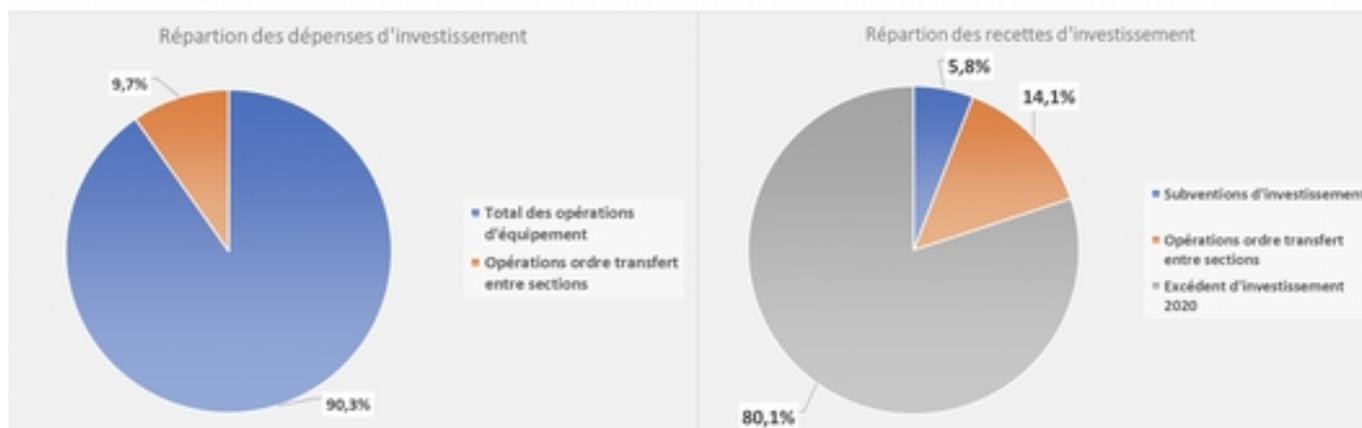


Investissement :

Dépenses : 73 209,23 €

Recettes : 199 076,02 €

Budget eau 2021 (Investissement)



Pour information les taxes locales ne sont pas majorées cette année !

Pour 2022, les élus de la commune ont décidé de ne pas augmenter le taux des taxes locales.

Ils ont tenu compte du fait que l'état a considérablement revu à la hausse, cette année, le coefficient de revalorisation de la valeur locative .

Pour être plus précis, la valeur locative foncière est revalorisée chaque année par l'application d'un coefficient forfaitaire. Celui-ci est fixé annuellement au plan national par la loi de finances.

Également à noter, en ce qui concerne le budget de 2022, la dépense concernant la démolition de l'ancienne mairie qui s'élève à 77 576 € TTC, a été imputée en section de fonctionnement.

Budgets (suite)

BUDGET COMMUNAL 2022 -

✓ SECTION D'EXPLOITATION

	Dépenses exercice	Virement à la section d'investissement	CUMUL
DEPENSES	969 297.00 €	95 929.00 €	1 065 226.00 €
RECETTES	1 065 226.00 €	/	1 065 226.00 €

✓ SECTION D'INVESTISSEMENT

BUDGET COMMUNAL	DEPENSES	RECETTES	EXCEDENT DE FINANCEMENT
NON AFFECTE :			
Emprunt	31 229.00		
Travaux pour compte de tiers (SIAJ) - by-pass fosses	10 000.00		
TOTAL DEPENSES	41 229.00		
Affectation du résultat		77 421.04	
FCTVA		17 471.00	
Amortissements		27 863.00	
Taxe d'aménagement		3 000.00	
Excédent d'investissement 2021		43 285.96	
Virement de la section de fonctionnement		95 929.00	
TOTAL RECETTES		264 970.00	
EXCEDENT DE FINANCEMENT NON AFFECTE :			223 741.00
PROGRAMMES 2022	DEPENSES	RECETTES	BESOIN DE FINANCEMENT
ELECTRIFICATION RURALE/FT SAINT-HONORE VILLAGE	65 218.00	0.00	65 218.00
AMENAGEMENT CARREFOUR FUGIERES	7 018.00	0.00	7 018.00
ELECTRIFICATION RURALE/FT RESERVOIR LES ALEMANS	16 700.00	0.00	16 700.00
GITE DE COMBALBERTE	5 096.00	0.00	5 096.00
MATERIEL TECHNIQUE	5 974.00	0.00	5 974.00
ONF / TRAVAUX SYLVICOLES	4 000.00	0.00	4 000.00
INFORMATIQUE MAIRIE / ECOLES	1 800.00	0.00	1 800.00
TRES HAUT DEBIT	3 338.00	0.00	3 338.00
REMISE EN ETAT CHEMINS	3 360.00	0.00	3 360.00
MISE EN SECURITE HAMEAUX	10 000.00	0.00	10 000.00
MATERIEL ECOLES	2 500.00	0.00	2 500.00
REFECTION BATIMENTS COMMUNAUX	51 335.00	0.00	51 335.00
ACQUISITION EPAREUSE	33 002.00	0.00	33 002.00

Budgets (suite)

NUMERISATION PLU	1 000.00	0.00	1 000.00
BACHE GRILLAGE TENNIS	1 900.00	0.00	1 900.00
CONSTRUCTION CHALET CHARLET (mission d'assistance Fédération des Alpes)	4 500.00	0.00	4 500.00
MOBILIER URBAIN SALLE POLYVALENTE	7 000.00	0.00	7 000.00
ACQUISITION MATERIEL DE DENEIGEMENT (financement sur 3 ans à compter de 2023)	144 000.00	144 000.00	0.00
TOTAL	367 741.00	144 000.00	223 741.00
TOTAL GENERAL SECTION D'INVESTISSEMENT	408 970.00	408 970.00	

BUDGET ANNEXE EAU 2022 -

✓ SECTION D'EXPLOITATION

	Opérations exercice	Virement à la section d'investissement	CUMUL
DEPENSES	105 664.00 €	20 280.00 €	125 944.00 €
RECETTES	125 944.00 €	0.00 €	125 944.00 €

✓ SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES	EXCEDENT DE FINANCEMENT
NON AFFECTE :			
Amortissements	6 797.00 €		
Emprunts	10 000.00 €		
TOTAL DEPENSES	16 797.00 €		
Excédent 2021		125 866.79 €	
Amortissements		26 650.00 €	
Subvention Département		84 000.21 €	
Virement de la section d'exploitation		20 280.00 €	
TOTAL RECETTES		256 797.00 €	
TOTAL NON AFFECTE :			240 000.00 €
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
	DEPENSES	RECETTES	BESOIN DE FINANCEMENT
TRAVAUX SUR RESEAU EAU POTABLE	50 000.00 €	0.00 €	50 000.00 €
RESERVOIR LES ALEMANS	460 000.00 €	270 000.00 €	190 000.00 €
TOTAL BESOIN DE FINANCEMENT			240 000.00 €
TOTAL GENERAL	526 797.00 €	526 797.00 €	

Bibliothèque Municipale « Le Manège à Lire »

Nelly a quittés...
et la Bibliothèque Municipale est orpheline de sa Présidente.

Nous souhaitons partager avec vous notre peine et lui rendre hommage en quelques mots.

Nelly a adhéré à l'association dès les premières années et sa passion n'a pas diminué avec le temps.

Depuis 2000, elle en était la Présidente avec gentillesse et bonne humeur.

Elle a vu défilé nombre de petits et grands lecteurs, certains d'entre eux à qui elle avait d'ailleurs pu faire la classe, en tant que directrice de l'école de Fugières.

Malgré la maladie, elle avait même accepté de continuer lors de notre dernière assemblée générale en mars.

Les bénévoles de la bibliothèque ne perdent pas seulement une collègue, mais une amie, avec laquelle ils partageaient l'amour des livres, mais aussi le souci de faire vivre la Bibliothèque.

C'était le cas à travers ses diverses animations, notamment en direction des enfants, ses liens avec les autres bibliothèques du réseau Maticena, et la Bibliothèque Départementale.

Lors de nos achats de livres, c'était toujours elle qui choisissait les ouvrages sur le terroir que nos lecteurs apprécient tant.



Son souvenir continue à nous accompagner pendant les permanences, la fête du livre et le comité de lecture (qui reprend en juin) malgré le grand vide laissé par son absence.

Nous avons une pensée pour toute sa famille à qui elle doit beaucoup manquer.

Merci pour tout Nelly.

Monique GUIBOUD, Maryse MARTIN, Yannick RUELLE,
Pascal BARET et Anne-Marie GUILLOT

Le Sou des Écoles s'active !

Après la participation à la Skyrace début mai, avec un stand gourmand, le Sou des écoles de Saint-Honoré a tenu son quatrième marché aux fleurs le samedi 14 mai dans la cour de l'école élémentaire.

Ce sont 2500 magnifiques plants de légumes et de fleurs qui ont décoré momentanément la cour et le préau de l'école, avant d'être remis aux 70 clients fidèles de l'opération.

Les plants fournis cette année par les Jardins de Malissoles et la Ferme des aromates, tous deux installés à Varcès, ont tous été produits en agriculture biologique.

Nous remercions chaleureusement Anne-Sophie et Pierre qui, après quelques avaries de camion, ont pu nous livrer dans les temps des plantes en forme et de très belle qualité !

Des variétés originales (coriandre thaï, nigelle, lavande papillon...) ainsi que plusieurs plantes vivaces étaient proposées cette année en guise de découverte.



Les enfants ont bien participé cette année, en préparant les commandes et en servant les boissons et gâteaux aux jardiniers.

La levée du protocole sanitaire a permis de renouer avec ce temps convivial que nous apprécions particulièrement.

Un immense merci aux parents bénévoles qui ont participé à cette action et également à tous nos clients jardiniers. Vous pouvez nous envoyer des photos de vos productions à :

soudecoles.sthonore@gmail.com



Le Sou des écoles vous invite à participer à la tenue de la kermesse de l'école le samedi 2 juillet à partir de midi.

Les enfants participeront, entre autre, à une gigantesque chasse aux cailloux, amenée à se prolonger ensuite au sein du village avec la participation des Saint-Honorais. Pour en savoir plus, rendez-vous le 2 juillet !



Les Amis du Pain



C'est avec plein d'entrain que nous nous sommes lancés dans le grand nettoyage de printemps de notre chalet fournil : Balais, serpillères, chiffons pour les vitres, pinceaux pour la lasure ont été activés.

À l'extérieur, ratissage et taille des branches sont venus compléter l'opération embellissement.

Et tout ça dans une ambiance bon enfant... même si la moyenne d'âge est plutôt du côté retraité !

Un casse-dalle cuit au four bien sûr, et nous sommes prêts pour notre prochaine fournée pour le compte du Sou des Écoles. **Vente à la kermesse le 02 juillet.**

Après, ce sera l'heure de la pause pendant l'été.



Les boulistes des Deux Saints

La période hivernale très active a vu pour point d'orgue notre équipe vétérans se qualifier pour la finale des Masters vétérans de l'Isère.

En rouge et noir sur la photo de droite : Messieurs Bournay, Molinié, Normand et Peyrin.

La période estivale a démarré au cabanon du Villard pour la traditionnelle corvée de remise en état des jeux où reprennent nos entraînements le mercredi après-midi.



D'ores et déjà la saison est réussie puisque nos champions, Messieurs Thoumy, Normand et Bournay, se sont qualifiés pour représenter la Matheysine au championnat de l'Isère en Double.

La reprise des activités sur Saint-Honoré est compromise du fait de la dégradation des jeux.

Toutes les personnes qui souhaitent s'initier à ce sport sont les bienvenues.

Contact :
Yves Peyrin, Président, 06 95 86 87 70
Les boulistes des deux Saints (Honoré et Christophe)

L'UIAD

L'antenne matheysine de l'UIAD (Université Inter-âges du Dauphiné) continue sur sa lancée et vous invite à découvrir ses propositions et cours pour l'année 2022-2023 autour des thèmes suivants :

- Sciences (Géologie, Botanique, Ornithologie, Astronomie, Géographie)
- Langues (Anglais, Italien, Espagnol)
- Histoire (Histoire, Histoire de la démocratie)
- Philosophie
- Littérature (Littérature, Atelier d'écriture, Atelier Poésie, Discussion autour d'un livre)
- Musique (Découverte de l'Opéra)
- et encore Couture, Arts plastiques, Scrabble, Dentelle au Fuseau ...

Les inscriptions auront lieu **les 5 et 7 septembre** de 9h à 12h et les **12 et 15 septembre** de 9h à 17h, à l'école de Nantizon à Susville.

Vous pouvez aussi vous inscrire d'ores et déjà par courrier, adressé à l'UIAD de la Mure, 88 rue des écoles. Nantizon – 38350 SUSVILLE

Pour en savoir plus, vous pouvez nous demander la plaquette 2022-2023 via les adresses mail : antennematheysine@uiad.fr ou billetr@hotmail.fr .

Vous pouvez aussi contacter :

Roger Billet : 07 76 69 46 16,

Nicole Bertini : 06 77 68 54 03,

Christine Delanoeye : 06 01 77 47 18



Connaître le CCAS

Un peu d'histoire...

Autrefois, les pratiques d'aide et d'action sociale, les mesures publiques d'assistance envers les plus démunis relevaient d'une tradition chrétienne qui accordait le monopole de la charité publique à l'Église. La Révolution de 1789 a entraîné un mouvement de laïcisation qui a imposé aux communes d'aider les indigents, les orphelins, les malades, etc.

C'est ainsi que les premiers bureaux de bienfaisance ont vu le jour. Après la seconde guerre mondiale, toutes les mesures d'assistance ont été réunies au sein d'un Code de la Famille et d'Aide Sociale.

Ce n'est qu'en 1986, suite aux lois de décentralisation, que ces derniers ont été remplacés par les actuels **Centres Communaux d'Action Sociale**, obligatoires dans les communes de plus de 1500 habitants.

Et à Saint-Honoré ?

Bien que la population de notre commune n'atteigne pas les 1500 habitants, nos anciens élus avaient tenu à créer un CCAS (il existe depuis plus de 30 ans). Le CCAS ne dispose pas des moyens financiers et humains de celui d'une grande ville et son rôle n'est pas aussi large.

Dans les villes importantes, le CCAS a des tâches multiples comme la constitution de dossiers administratifs, l'accès à des micro-crédits, l'accompagnement budgétaire des foyers, etc...

Le rôle de notre CCAS est plus modeste, mais nous sommes présents sur plusieurs plans (et pas que pour nos aînés, comme il nous est parfois souligné) :

- Pour les familles avec enfants : des aides peuvent être accordées pour les factures de cantine en cas de difficultés, également pour les factures de garderie.
- Pour les nouveau-nés : un cadeau de naissance est apporté dans le foyer.
- Au niveau de l'animation dans la commune, nous organisons :
 - un goûter de Noël pour les enfants dans les deux écoles,
 - la distribution d'un colis de Noël aux habitants de plus de 70 ans,
 - une après-midi récréative en automne pour les plus de 70 ans.

(Ces deux dernières années, le Covid nous a empêché d'organiser ce dernier évènement par prudence sanitaire)

- Secours d'urgence en cas de besoin. Un dossier est monté en mairie avec un ou deux délégués CCAS. Il est présenté à la commission qui délibère.

Nous insistons sur le fait que ces dossiers sont soumis à confidentialité et que chaque membre du CCAS est tenu au secret professionnel.

Nous sommes en train de rentrer dans une période d'inflation et nous avons bien conscience des conséquences financières et sociales que cela peut entraîner dans les foyers.

N'hésitez pas à nous solliciter.

Contacts :

Le CCAS (secrétariat de la mairie) : 04 76 81 08 36

L'assistante sociale du plateau : 04 57 48 11 75

Nouvelle voie d'escalade à l'Oreille du Loup



Le Club Alpin Français (CAF) de la Mure a ouvert une nouvelle voie d'escalade dans le secteur de l'Oreille du Loup.

Dans le langage expert, elle s'appelle la PY-67-59. La voie est aujourd'hui équipée et les retours des premiers grimpeurs sont bons.

Ces grimpeurs audacieux sont ravis de cette sortie en montagne. On peut voir le tracé sur la fiche technique transmise par le CAF.

Peut-être y a-t-il parmi vous des intrépides qui veulent s'essayer à ce tour de grimpe... à condition bien entendu d'être en forme et de connaître les rudiments de l'escalade.

Merci à Yves Di Marco de nous avoir transmis ces belles photos et la fiche du CAF publiée dans le dernier ROC INFO.

(Pour info : La mairie de Saint-Honoré avait fait un don l'an dernier pour participer à l'équipement de cette voie).

Matheysiène

PY-67-59

OREILLES DU LOUP - TAILLEFER - 2230m

par Pascal HUSS

Vue située sur le versant est (Côté Roxonne). Son sommet rejoint la sortie de la traversée des arêtes des Oreilles du Loup côté sud. (Escalade plaisir sans prétention dans le 5) Répétée depuis longtemps, cet équipement devrait compléter ce terrain de jeu cher aux matheysiens montagnards avec une pensée particulière à Paul Arthaud, figure de l'alpinisme local. Le départ au point le plus bas de cette face (reste de neige assez tard). La voie est composée de 6 longueurs de 20 à 30 m dans le 5 (à vérifier !). Tous les relais sont équipés, le premier spit trouvé, il suffit de les suivre ! (12 à 14 dégaines).

PY-67-59 - 5C (5b obligé) - Pascal Huss / Yves Di Marco
Financement : CAF Matheysiène / Commune de Saint Honoré

Accès
Du parking Est de la station de Saint-Honoré, prendre plein Est, puis le bon chemin forestier qui monte au lac Charlet. Continuer en direction du Tabor. Arrivé à la crête, prendre à gauche en direction de la sortie de la traversée des Oreilles du Loup. Descendre le couloir plein Est et rejoindre à gauche le pied de la voie. 2 heures

Descriptif voie

L1 : 5a - Départ au plus bas, puis viser le spit vers la gauche. Rejoindre un éperon. Remonter à gauche une grosse falaise. Relais à gauche.

L2 : 5a/5a+ - Direct au-dessus du relais puis prendre légèrement à droite dans une dalle bombée jusqu'à une vire marquée. Traverser sur l'éperon à gauche du dièdre couloir puis droit au-dessus jusqu'au relais.

L3 : 3b - Droit au-dessus du relais. Passer à gauche du pin, traverser la vire puis droit jusqu'au relais.

L4 : 5b/5c - Droit au-dessus du relais. Dalle puis dièdre bombé, petite vire et relais vers le pin.

L5 : 5a/5b - Droit au-dessus jusqu'au relais sur le sommet de l'éperon.

L6 : 4b - Droit au-dessus. Le relais de sortie est à 2m du sommet.

Retour
Depuis cette brèche, prendre la vire descendante côté Roxonne (Est) 2

Note - Cette voie vient compléter les itinéraires déjà équipés, désormais plusieurs combinaisons sont possibles et à inventer :

- **Viens voir le loup**, traversée, descente de la dernière brèche puis la voie pour rejoindre l'arête et s'échapper vers Tabor ou redescendre.
- **Le Loup des teppes** (ou Coyote attendu), descente par couloir Sud Est de la brèche de départ de la traversée, puis la voie.

A vous de jouer...

Inauguration du four banal de Fugières

Le four banal de Fugières a fait peau neuve. Les travaux de rénovation ont permis de lui rendre tout son éclat. Les murs extérieurs ainsi que le toit ont reçu une attention toute particulière. De nouvelles portes termineront cette rénovation avec brio. Elles seront là pour la fête.

Pour mettre à l'honneur ce patrimoine, nous vous invitons à l'inauguration de la rénovation du four qui aura lieu :

Samedi 9 juillet à partir de 11h

Cette inauguration sera suivie d'un apéritif-dinatoire pour un moment convivial et chaleureux. Pour l'occasion, l'association La Diane du Tabor allumera le four et chacun pourra y faire cuire sa préparation.



Nous vous attendons nombreux pour ce moment de partage !

Cinéma en plein air

Deux séances sont proposées cet été par la commission « culture » de la mairie, en espérant que cette année, les ciex soient plus cléments que l'an passé en matière de météo !

Mercredi 13 juillet 2022, 22 heures



Salle des fêtes de Tors (intérieur ou extérieur selon la météo).

Samedi 27 août 2022, vers 21 heures



École élémentaire de Fugières (annulation en cas de mauvaise météo)

Etat civil

NAISSANCE

10/05/2022 : Alessio, Christiano, Alain-Laurent BOUCHERON

DÉCÈS

Andrée Marguerite Claire ESCALLE (née FAURE) nous a quittés le 27/03/2022

Janine Andrée Anne Marie TROUSSIER (née DURAND) nous a quittés le 15/04/2022

Danielle SAVIN (née PERRIN-PATRAS) nous a quittés le 19/04/2022

Nelly Marie Lucienne FAURE (née PONCET) nous a quittés le 19/04/2022

MARIAGES

18/06/2022, Kathlyne LAVIS et Florentin LE PROVOST

25/06/2022, Magali FERRO et Antonio FRANCISCO

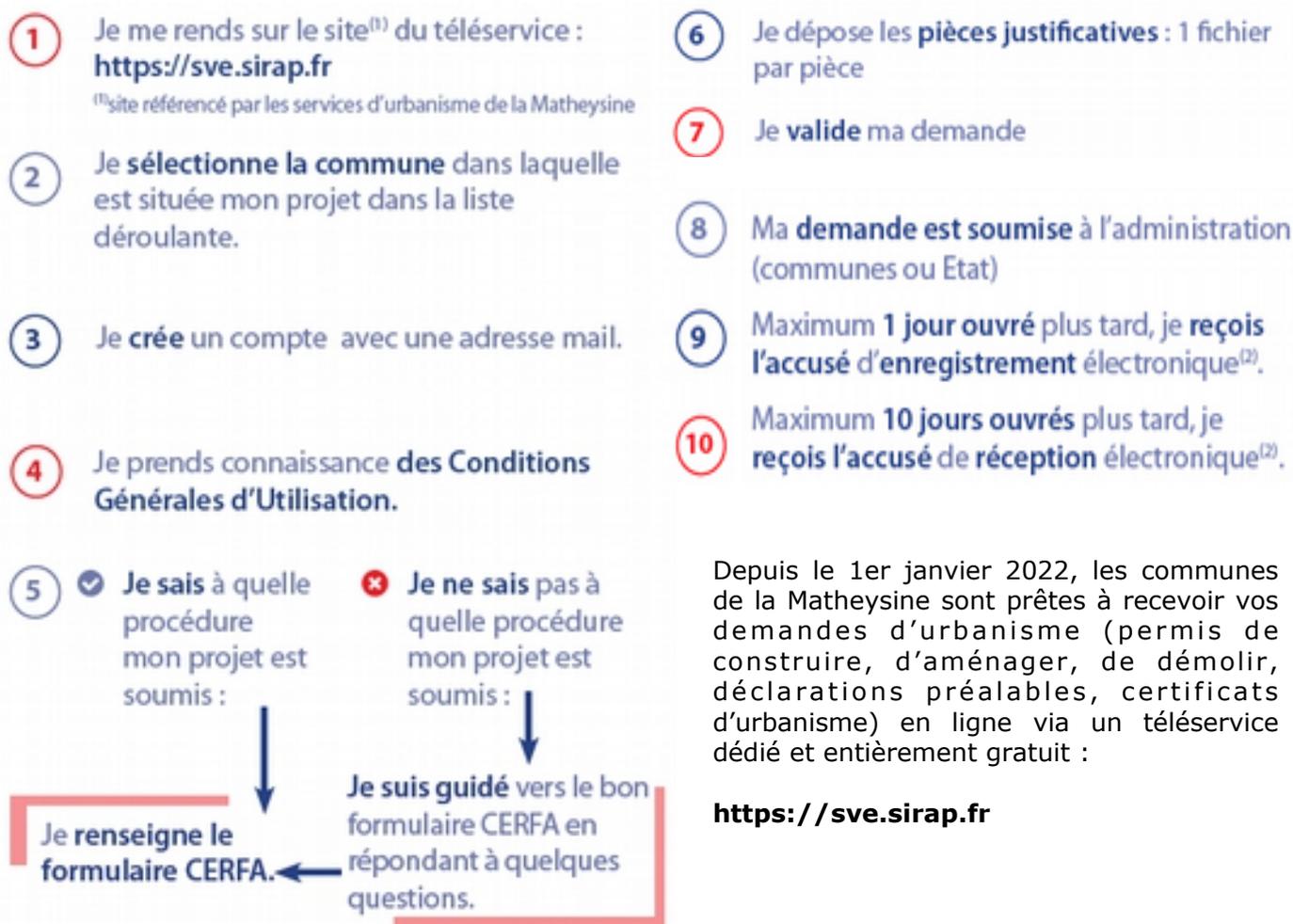
ASSISTANTES MATERNELLES

GUILLOT Claudine
Fugières 38350 Saint Honoré
06.63.88.00.95.

SIGAUD Elisabeth
Fugières 38350 Saint Honoré
04.76.81.08.75.

VUILLERMOZ Sarah
Fugières 38350 Saint Honoré
07.61.97.07.00.

Urbanisme : La dématérialisation



Urbanisme

Janvier 2022

PC 038 396 21 20008, GOBERT, Killian, Construction d'une maison individuelle de plain-pied avec garage

DP 038 396 22 20004, SIBIO Patrick, Création d'une extension de la terrasse existante

Février 2022

DP 038 396 22 20005, FELIX Laurent, Rénovation d'un abri de jardin existant

DP 038 396 22 20006, GUILLOT Marinette, Réfection façade

DP 038 396 22 20007, GUIGNIER Gilbert, Transformation d'une surface couverte en surface close et couverte

Mars 2022

DP 038 396 22 20008, mairie de St-Honoré Ravalement de façade et réfection de toiture - Chapelle Sainte-Marie-Madeleine

DP 038 396 22 20009, DI MARCO Yves, Réfection toiture à l'identique

Avril 2022

DP 038 396 22 20010, ROUBARDEAU Vincent, Remplacement d'une porte de garage

Mai 2022

DP 038 396 22 20011, MUSERLE Jean-Marc, Remplacement d'une baie vitrée

DP 038 396 22 20012, Entreprise CASALI pour le compte de mesdames Branche Rénovation d'un mur et pose de grillage

DP 038 396 22 20013, MONTAGNAT Chloé, Modification ouverture et changement de menuiserie

Juin 2022

DP 038 396 22 20014, HINSINGER Jean-Claude, Ravalement de façade

DP 038 396 22 20016, GUILLOT Michel, Isolation façades ouest et nord

DP 038 396 22 20017, BERTHIER Benjamin, Création sas d'entrée

En bref...Cession d'un véhicule

L'Unimog de déneigement de la commune est à vendre. Il sera cédé au plus offrant à partir d'un seuil de 15 000 €. Propositions à rendre avant le 31 juillet 2022



Dernières actualités de la commune

Programme de sécurité

Dans l'objectif de rendre nos routes plus sûres afin que tout le monde puisse circuler librement et en toute sécurité, un programme a été lancé.

Comme vous avez déjà pu le constater deux radars pédagogiques ont fait leur apparition, l'un aux Mazuers, l'autre aux Sagnes. De même, des panneaux de signalisation sont en cours de pose pour rappeler la limitation de vitesse mais aussi la présence d'enfants...

Nous avons conscience que la sécurité est une priorité et que certains axes sont dangereux et nous avons à cœur de protéger tous les habitants.



Aménagement extérieur de la salle des fêtes «Charles Poncet»

Pour contribuer à votre bien-être et pour que vous puissiez passer des instants agréables dans un cadre verdoyant, des tables et des bancs ont été installés aux abords de la salle des fêtes par notre service technique. De quoi profiter en ces belles journées, d'un pique-nique en famille ou d'un moment entre amis...



Appel à la prudence !

En ces temps chauds et ensoleillés, la plus grande vigilance est demandée pour vos barbecues et autres flambées...

Avec le vent et la végétation extrêmement sèche, les départs de feu peuvent survenir rapidement et devenir catastrophiques.

Jeudi 23 juin, un départ de feu a pu être maîtrisé aux Clos grâce à des riverains et le service technique.

Soyons prudents !



Dernières actualités (suite)



Vous avez pu constater que notre eau n'avait pas forcément son goût habituel sauf pour les hameaux de Jadin, Comboursière et Saint Honoré Village qui ont un réservoir et des captages différents.

En effet, le vendredi 17 juin, le laboratoire CARSO a alerté la commune sur les résultats des prélèvements du jour. Il s'est avéré que la méthode de prélèvement était non conforme. L'ARS (Agence Régionale de Santé) nous a demandé de traiter tout de même les réservoirs avec du chlore, ce que nous avons fait le jour même.

Le lundi 20 juin, Le Maire a fait intervenir Veolia, entreprise indépendante qui gère spécifiquement les réseaux d'eau de plusieurs communes, qui prend le relais temporairement pour faire le suivi du taux de chlore et l'état des lieux de la turbidité de l'eau. De nouvelles analyses ont été faites le mardi 21 juin. Le laboratoire d'hygiène santé environnement de Lyon (Carso) nous a rendu le rapport d'analyse le 24 juin et les analyses microbiologiques sont revenues à la normale.

Une enquête interne est en cours pour trouver l'origine de l'augmentation du taux de la microbiologie détectée le 17 juin.

L'eau n'a jamais été impropre à la consommation. Les bactéries retrouvées sont en quantité infime et non dangereuses pour la santé. Nous tenons à vous préciser que des prélèvements sont faits très régulièrement et ce, tout au long de l'année.

Soyez certains que nous assurons une vigilance constante sur la qualité de l'eau et que la mairie fait le nécessaire pour qu'elle reste la meilleure possible. Il faut aussi rester conscient que le temps chaud et sec nous entraîne dans une période de sécheresse et conduit à de sérieuses restrictions d'eau (interdiction de laver la voiture, de remplir les piscines etc... voir page 34). **Soyons attentif à l'usage de ce bien très précieux !**



En bref...

DECHETTERIES : ATTENTION !

Depuis l'ouverture de la déchetterie début avril, nous avons pu constater quelques incivilités. Malheureusement la dernière en date, le week-end du 18 et 19 juin 2022, a dépassé toutes celles commises auparavant.

Nous rappelons à tous que la déchetterie de La Chaux est **EXCLUSIVEMENT réservée aux déchets végétaux** !! Le traitement des déchets verts n'est pas le même que les autres déchets ! Nous en appelons à votre civisme. Si de tels actes se reproduisent, nous fermerons le site.

Pour rappel :

Les déchetteries communales sont ouvertes depuis le 2 avril 2022 (sous réserve des conditions météorologiques) :

- Le mercredi non-stop de 7h30 à 16h00.
- Le samedi matin de 8h00 à 12h00 (ouverture assurée bénévolement par des élus).

En dehors de ces horaires, vous pouvez vous rendre à la déchetterie intercommunale de La Mure, ouverte :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
- Le samedi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.



En bref...Conseils municipaux

Conseil Municipal du 05 Avril 2022

Approbation du compte-rendu de la séance du 1er mars 2022

1. Demande d'inscription au Réseau des Espaces Naturels Sensibles Isérois.
2. Adhésion à un groupement de commande entre les communes de la Communauté de Communes de la Matheysine dans le cadre d'une consultation pour travaux de voirie et réseaux.
3. Vote des taxes directes locales – Année 2022.
4. Subventions aux associations locales.
5. Vote du budget communal 2022 – affectation du résultat.
6. Vote du budget annexe eau 2022 – affectation du résultat.
7. Demandes de subventions – programme d'investissement 2022.
8. Gratification de stage.

Diverses informations.

Conseil Municipal du 02 Juin 2022

Approbation du compte-rendu de la séance du 05 avril 2022

1. Présentation de l'Association «La Camionnette» L'itinérance au service des Matheysins.
2. Tarif 2022-2023 transport scolaire durant la pause méridienne.
3. Convention avec la SCEV : mise à disposition d'un animateur pendant les temps de cantine - Année scolaire 2022-2023.
4. Convention avec l'Association « La Fourmi » pour la mise à disposition de personnel sur un poste d'aide cuisinier – Année 2022-2023.
5. Création d'un emploi non permanent d'adjoint administratif pour un accroissement temporaire d'activité – CDD avec agent contractuel affecté au poste.
6. Budget communal : décisions modificatives budgétaires.
7. Acquisition engin de déneigement.
8. Convention avec l'Office National des Forêts et la «Matheysienne VTT» d'occupation de terrain en forêt communale de Saint-Honoré.
9. Projet bâtiment ancienne mairie.
10. Litige chemin Rural Fugières entre commune de Saint-Honoré et des administrés.
11. Avis enquête Publique d'un site de recyclage de panneaux photovoltaïque sur la commune de Saint-Honoré.
12. Tarif gîte.

Diverses informations.

Mesures de restriction !



Mesures de restriction à respecter en période de sécheresse

Usages d'agrément quelle que soit la ressource :
Eau potable, puits ou forage, source privée (hors récupération d'eaux pluviales)



ALERTE niveau 2/4



INTERDICTION ENTRE 11h et 18h des prélèvements domestiques (retrait pompe mobile et tout autre dispositif de pompage ou de rejet) et **INTERDICTION** des rejets directs dans les cours d'eau



INTERDICTION de laver les véhicules (hors stations professionnelles équipées de lances haute pression ou de recyclage de l'eau)



INTERDICTION ENTRE 11h et 18h d'arroser les pelouses, espaces verts, jardins potagers, stades et autres espaces sportifs



INTERDICTION de fonctionnement des fontaines publiques à circuit ouvert
INTERDICTION de prélever dans ces fontaines si l'arrêt est techniquement impossible



INTERDICTION de remplir et vidanger les piscines privés (hors première mise en eau après construction)
INTERDICTION de remettre à niveau les piscines entre 18h et 9h



INTERDICTION de remplissage ou maintien du niveau des plans d'eau à usage personnel



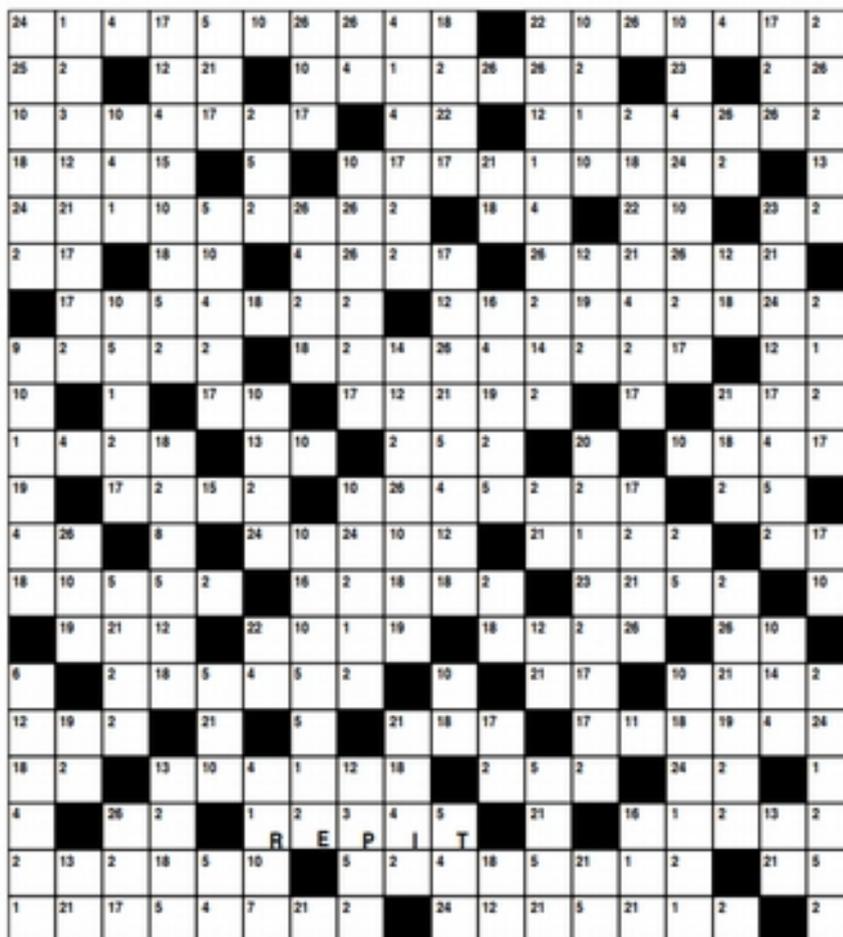
INTERDICTION de laver les voiries (hors impératif sanitaire ou sécuritaire) et de laver les toitures, terrasses, façades et autres surfaces imperméabilisées (hors impératif sanitaire ou sécuritaire et réalisé par des professionnels)

Retrouvez également les mesures prises pour les usages professionnels sur le site internet des services de l'État en Isère
<https://www.isere.gouv.fr/index.php/Politiques-publiques/Environnement/Eau/Secheresse2/Secheresse>



Espace détente !

Mots codés



1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
R	E	P	I	T								
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26

Anagrammes

G	A	M	I	N	E
S	U	A	I	R	E
D	O	P	A	G	E
S	A	L	A	U	D
M	A	N	E	G	E
G	A	L	O	N	S
S	O	U	R	I	S
C	A	D	E	A	U
L	A	P	I	N	S
S	U	C	R	E	E



www.brissimble.com

Solutions

C	E	R	N	B	E
S	L	I	V	G	
V	N	D	V	C	E
M	O	N	S	S	I
S	G	O	O	V	M
N	E	N	V	O	E
V	D	N	G	V	S
S	V	O	O	D	E
S	N	E	N	V	I
I	C	H	V	R	E

O	X	B	Z	W	D	K	P	L	R	C	H	G
N	F	A	U	A	A	U	U	U	U	U	U	U
S	E	L	I	I	S	O	M	T	V	A	O	A

TROUVEZ LES ANAGRAMMES DES 10 MOTS DE LA GRILLE DE GAUCHE POUR FORMER VERTICALEMENT DANS LA GRILLE DE DROITE LE NOM DE DEUX GRANDES ÎLES.

Le Relais du Tabor

vous accueille les week-ends et jours fériés

Location de VTT
électriques sur place

Seul ou en groupe

Pour réserver votre VTT
électrique, rendez-vous sur le site de
HYMEY BIKE - 



<https://himeybike.com/location-velo-electrique-le-murc-3M/>

Plus d'informations au 06.33.26.96.32

Photographe
Portraits, paysages, mariages
livre photo, calendriers, tirages d'art...

Christophe Stagnetto RefletsdeNature.com

DRIVE

FERMIER

Éleveurs de père en fils depuis 1915, le GAEC de FUGIERES est heureux de pouvoir maintenant vous accueillir dans son nouveau magasin à la ferme. Nous vous proposons notre viande bovine et de veaux élevés sous la mère, des bœufs et prochainement des plats cuisinés à base de produits locaux.

Passer commande sur notre site Internet et réserver votre créneau horaire sur notre drive fermier : gac-de-fugieres.

Jours et horaires d'ouverture:
Mardi et samedi: 16 h - 19 h / Vendredi: 14 h - 19 h
Téléphone 06 70 95 52 48

TAXI
de Laffrey

Valérie : taxidelaffrey@gmail.com
06 37 95 15 57

Valérie Brun-Picard
39 Les Bruyères
38350 Saint-Honoré (J500)

S.A.S.U. / N° SIREN : 849 194 008

CHANT'PIZZA
06 10 47 08 63

MEUB. La Salle de Beaulieu

CHANT'PIZZA
Nouvel emplacement
Les jeudis soir, salle des fêtes

Informé par nos clients

Brigitte Debut
Créatrice de bijoux fantaisie

07 81 77 13 99
deuxperlesplusloin@gmail.com
www.deuxperles-plus-loin.fr

Deux perles plus loin...

Compagnie CLIMATIQUE
Chauffage - Climatisation - Sanitaires

Tel : 06.17.54.46.65 www.compagnieclimatique.fr

compagnieclimatique@gmail.com

Vente de viande de veau en direct du
producteur en Matheysine

Joël Guillot

Pour vos réservations et plus de renseignements
je suis disponible au 06/75/05/09/42 ou
par mail à guillotjoel@gmail.com

Tors, le village
38-Saint Honoré

la Rebiole
Sébastien Badet
Céramiste - Boulanger et Cuisinier

**PAIN AU LEVAIN,
CUIT AU FEU DE BOIS**

BISCUITS

SERVICE TRAITEUR

04.76.30.34.05 contact@rebiole.fr
e-mail: contact@rebiole.fr ou sur www.rebiole.fr

ETAMINE
Jardinier - Paysagiste

Entretien raisonné et création de jardins
Aménagement de terrasses et balcons
Création de jardinières et mobiliers de jardin
bois/acier

Thibault Schricke
06.31.77.10.38
etaminefecomail.fr

CATHERINE PRIMEUR

06.30.06.50.96 06.78.81.18.96

LIVRAISON

Mardi, Mercredi et Jeudi
Selon les semaines

TROUSSIER-CURT 

Votre viande de boeuf,
de veau et d'agneau en direct

Présent le dimanche matin
sur le marché de Pierre-Châtel

TORS - 38350 SAINT-HONORÉ - Tél. 04 76 81 11 48